parlement l'année dernière. Il me semble qu'ils ont changé de ton. Ils prophétisent que bien avant qu'un certain événement arrive—c'est-à-dire l'achèvement de chemin de fer transcontinental de Moncton à Port-Simpson—un événement que nous savons tous bien lointain—il sera devenu manifeste que le chemin de fer transcontinental est absolument nécessaire.

L'honorable M. SCOTT : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable M. FERGUSON : Ce n'est pas de cette manière qu'on a parlé, l'année dernière, devant le parlement. On nous a dit que cette entreprise ne pouvait être retardée, qu'elle devait être exécutée à tout prix. Je vais lire ce qu'a dit sir Wilfrid Laurier lorsqu'il a présenté, l'année dernière, le bill à la Chambre des Communes.

Nous considérons qu'il est du devoir de tous ceux qui siègent dans cette enceinte de par la volonté du peuple, de prendre immédiatement des moyens par lesquels les produits de ces nouveaux colons peuvent trouver un débouché vers l'océan en payant le moins possible ; par lesquels aussi un marché peut être ouvert dans cette nouvelle région pour ceux qui travaillent dans les forêts, dans les champs, dans les mines, dans les ateliers des vieilles provinces. Tel est notre devoir ; il est immédiat et pressant. La chose n'est pas pour demain ; pour cette heure-ci, pour cette minute-ci. Le ciel permet qu'il ne soit pas déjà trop tard. Le ciel permet que le commerce du Canada, pendant que nous le discutons, ne prenne pas une autre direction.

Or, les honorables membres du parti libéral viennent devant le parlement et osent phophétiser qu'avant que ce chemin soit achevé sa pressante nécessité sera devenue manifeste. Elle n'est pas manifeste aujourd'hui, d'après leur propre admission, et tous leurs discours empoulés de l'année dernière se sont évanouïs à jamais. On nous dit que des modifications à ce contrat seront soumises au parlement. Je ne me propose pas de discuter maintenant ces modifications Le contrat est déjà devant nous, et nous aurons l'occasion de discuter longuement les changements en question à une autre phase de la session. Je ne me propose pas de les discuter à présent ; ce serait anticiper sur ce qui pourra être dit plus tard avec plus d'à propos ; mais je dois dire au sujet du passage que j'ai lu du discours du Trône qu'une des modifications de ce contrat est de prolonger le temps, pour l'achèvement du chemin, de cinq à huit ans—c'est-à-dire pour l'achèvement de la division ouest de Winnipeg à l'océan Pacifique. Malgré les discours délirants de la dernière session, dans lesquels il était dit qu'il ne fallait pas perdre de temps, qu'il y avait pour nous danger de laisser passer les occasions favorables, de perdre une fortune qui nous était destinée, qu'il était nécessaire d'agir le plus tôt possible pour obtenir ces nouveaux moyens de transport entre l'est et l'ouest, en dépit de tout cela, une des modifications qu'on propose au contrat c'est de donner trois autres années pour l'achèvement de cette division ouest et non pour l'achèvement de toute la ligne. Il est clairement exposé dans ce contrat qu'il n'est pas nécessaire que la division de l'Est soit terminée aussi tôt que la division ouest. Le chemin de fer Canadien du Pacifique a été terminé de Callendar à Vancouver, une entreprise plus considérable que la construction d'un chemin de Winnipeg à travers les prairies et à travers les défilés relativement faciles à franchir de la rivière de la Paix. Le chemin de fer Canadien du Pacifique a été une entreprise plus difficile que la construction de toute la ligne du nouveau chemin de fer transcontinental, étant données les difficultés d'accès qu'il y avait dans cette région à cette époque, et à cause des autres grands obstacles qu'ont eu à surmonter les compagnies des premières voies ferrées, obstacles qui seront inconnus à ceux qui construisent maintenant. Cependant, le gouvernement du Canada veut délibérément permettre à cette compagnie de prendre plus de temps pour la construction de la section des prairies et celle relativement facile de la section des montagnes, lui accordant huit années pour exécuter les travaux, ou trois années de plus que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demandait pour la construction de toute sa ligne de Callendar à l'océan Pacifique. Cela ne concorde pas avec les observations emphatiques que faisait, l'année dernière, le premier ministre, qui disait que le temps n'attend personne et que le parlement du Canada assumerait une grande responsabilité s'il n'agissait pas immédiatement et n'assurait pas la création de ce débouché pour le peuple du Canada occidental. L'éloge que le gouvernement fait dans le discours du Trône de l'entreprise de ce nouveau chemin de fer transcontinental et que mon honorable ami le secondeur de l'adresse a réitéré aujourd'hui dans ses observations et qui a